

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MURVIEL LES MONTPELLIER

Numéro SIRET : **21340179700013**

POSTE COMPTABLE : **DGFIP CASTRIE**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : PRINCIPAL

ANNEE 2019

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 03/03/2020

Reçu en préfecture le 03/03/2020

Affiché le



ID : 034-213401797-20200302-02032020D10-DE

I - Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Execution du budget et détail des restes à réaliser
 p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.18 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.19 B3 - Détail des chapitres d'opération d'équipement

IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.20	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
p.22	A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X	
p.23	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.24	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.26	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.27	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.28	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.29	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.30	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A7.4 - Détails pour certains services		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A10.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
p.31	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de credit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.32	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Actions de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures			
p.35	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.36	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE

MURVIEL LES MONTPELLIER
PRINCIPAL

I - INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 920
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	23
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : MEDITERRANEE METROPOLE MONTPELLIER	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 724 961,00	1 827 289,00	887,78	785,44

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	814,44	619,00
2	Produits des impositions directes / population	422,53	331,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 056,50	777,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	91,01	276,00
5	Encours de la dette / population	540,76	621,00
6	DGF / population	65,26	153,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	63,12%	44,30%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	81,41	88,70
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	8,61%	35,50%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	51,18%	80,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B****POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 883 719,67	G 2 028 477,17
	Section d'investissement	B 391 642,98	H 474 697,49
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 140 307,89	I (si excédent) 140 307,89
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 67 351,04	J (si excédent) 67 351,04
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		2 275 362,65 = A+B+C+D	2 710 833,59 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	= E+F 0,00	= K+L 0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 1 883 719,67	= G+I+K 2 168 785,06
	Section d'investissement	= B+D+F 391 642,98	= H+J+L 542 048,53
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 275 362,65	= G+H+I+J+K+L 2 710 833,59

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****VUE D'ENSEMBLE****A1****DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E	0,00	K	0,00	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	0,00	L	0,00	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	312 489,19	311 256,80	0,00	0,00	1 232,39
012	Charges de personnel	992 620,42	987 009,87	0,00	0,00	5 610,55
014	Atténuations de produits	112 476,00	112 476,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	97 921,19	97 357,92	0,00	0,00	563,27
Total des dépenses de gestion courante		1 515 506,80	1 508 100,59	0,00	0,00	7 406,21
66	Charges financières	36 500,00	35 819,08	0,00	0,00	680,92
67	Charges exceptionnelles	20 100,00	19 800,00	0,00	0,00	300,00
68	Dotations aux provisions (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 572 106,80	1 563 719,67	0,00	0,00	8 387,13
023	Virement à la sect ^e d'investis. (2)	50 894,86	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	320 000,00	0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		50 894,86	320 000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 623 001,66	1 883 719,67	0,00	0,00	0,00
Pour information		(3)				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018		0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	41 000,00	61 219,14	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	131 629,00	157 925,64	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	960 950,00	1 118 824,49	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	287 543,00	302 647,99	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	61 071,77	66 704,16	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 482 193,77	1 707 321,42	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	321 155,75	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 482 693,77	2 028 477,17	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 482 693,77	2 028 477,17	0,00	0,00	0,00
Pour information		(3)				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018		140 307,89				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	25 000,00	12 072,00	0,00	12 928,00
204	Subventions d'équipement versées	133 754,36	104 023,76	0,00	29 730,60
21	Immobilisations corporelles	562 105,00	162 667,49	0,00	399 437,51
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		720 859,36	278 763,25	0,00	442 096,11
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	250,00	250,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	88 000,00	87 735,13	0,00	264,87
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		88 250,00	87 985,13	0,00	264,87
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		809 109,36	366 748,38	0,00	442 360,98
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	25 000,00	24 894,60	0,00	105,40
Total des dépenses d'ordre d'investissement		25 000,00	24 894,60	0,00	105,40
TOTAL		834 109,36	391 642,98	0,00	442 466,38
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	84 289,00	52 598,27	0,00	31 690,73
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	192 574,46	0,00	0,00	192 574,46
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		276 863,46	52 598,27	0,00	224 265,19
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	44 000,00	27 189,51	0,00	16 810,49
1068	Dotations Fonds divers Réserves (7)	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	15,11	0,00	0,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	320 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		414 000,00	77 204,62	0,00	336 795,38
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		690 863,46	129 802,89	0,00	561 060,57
021	Virement de la section de fonct. (1)	50 894,86	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	320 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	25 000,00	24 894,60	0,00	105,40
Total des recettes d'ordre d'investissement		75 894,86	344 894,60	0,00	0,00
TOTAL		766 758,32	474 697,49	0,00	292 060,83
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018		67 351,04			

Envoyé en préfecture le 03/03/2020

Reçu en préfecture le 03/03/2020

Affiché le

SLO
CA 2019

ID : 034-213401797-20200302-02032020D10-DE

MURVIEL LES MONTELLIER - 34 - PRINCIPAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	311 256,80	0,00	311 256,80
012	Charges de personnel	987 009,87	0,00	987 009,87
014	Atténuations de produits	112 476,00	0,00	112 476,00
65	Autres charges gestion courante	97 357,92	0,00	97 357,92
66	Charges financières	35 819,08	0,00	35 819,08
67	Charges exceptionnelles	19 800,00	320 000,00	339 800,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		1 563 719,67	320 000,00	1 883 719,67
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	250,00	0,00	250,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	87 735,13	0,00	87 735,13
18	Compte de liaison	(8) 0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	12 072,00	0,00	12 072,00
204	Subventions d'équipements versés	104 023,76	0,00	104 023,76
21	Immobilisations corporelles (6)	162 667,49	24 894,60	187 562,09
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		366 748,38	24 894,60	391 642,98
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée ;

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	61 219,14	0,00	61 219,14
70	Produits des services	157 925,64	0,00	157 925,64
73	Impôts et taxes	1 118 824,49	0,00	1 118 824,49
74	Dotations et participations	302 647,99	0,00	302 647,99
75	Autres produits gestion courante	66 704,16	0,00	66 704,16
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	321 155,75	0,00	321 155,75
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		2 028 477,17	0,00	2 028 477,17
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018				140 307,89

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	27 189,51	0,00	27 189,51
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	50 000,00	0,00	50 000,00
13	Subventions d'investissement	52 598,27	0,00	52 598,27
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	15,11	0,00	15,11
18	Compte de liaison	(8) 0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	24 894,60	24 894,60
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	320 000,00	320 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		129 802,89	344 894,60	474 697,49
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2018				67 351,04

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	312 489,19	311 256,80	0,00	0,00	1 232,39
6042	Achat presta° service sauf terra	80 000,00	73 423,77	0,00	0,00	6 576,23
60611	Eau & assainissement	7 332,24	9 625,16	0,00	0,00	0,00
60612	Energie-électricité	20 974,31	25 131,38	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	11 103,66	9 873,32	0,00	0,00	1 230,34
60622	Carburants	4 000,00	3 541,04	0,00	0,00	458,96
60623	Alimentation	2 000,00	1 958,55	0,00	0,00	41,45
60631	Fournitures d'entretien	4 500,00	4 619,34	0,00	0,00	0,00
60632	F. de petit équipement	14 000,00	12 172,95	0,00	0,00	1 827,05
60636	Vêtements de travail	2 500,00	1 234,02	0,00	0,00	1 265,98
6064	Fournitures administratives	3 800,00	3 383,60	0,00	0,00	416,40
6065	Livres,disques,cassettes	4 280,00	3 695,05	0,00	0,00	584,95
6067	Fournitures scolaires	13 500,00	14 042,73	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières & fournitures	500,00	65,00	0,00	0,00	435,00
6078	Autres marchandises	9 000,00	14 692,17	0,00	0,00	0,00
611	Contrats prestations services	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6135	Locations mobilières	24 775,82	27 486,88	0,00	0,00	0,00
61522	Entretien de bâtiments	0,00	276,38	0,00	0,00	0,00
615221	Bâtiments publics	2 000,00	1 325,58	0,00	0,00	674,42
615231	Voirie	3 500,00	4 598,26	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	4 493,07	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	16 000,00	18 089,40	0,00	0,00	0,00
6161	Assurance multirisque	13 754,00	14 397,57	0,00	0,00	0,00
6182	Doc. générale et Technique	1 100,00	1 183,67	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organ.form.	5 000,00	4 234,50	0,00	0,00	765,50
6188	Autres frais divers	200,00	2 581,60	0,00	0,00	0,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	1 336,80	248,41	0,00	0,00	1 088,39
6226	Honoraires	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6227	Frais d'actes,de contentieux	5 000,00	4 839,00	0,00	0,00	161,00
6231	Annonces et insertions	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6232	Fêtes et cérémonies	13 000,00	13 258,25	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	5 719,21	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6247	Transp.collectifs	4 389,26	3 720,14	0,00	0,00	669,12
6256	Missions	1 979,07	1 941,09	0,00	0,00	37,98
6261	Frais d'affranchissement	2 733,21	3 180,88	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunication	10 650,00	13 022,77	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimil	500,00	232,67	0,00	0,00	267,33
62876	Remb au GFP de rattachement	500,00	93,39	0,00	0,00	406,61
6288	Autres services extérieurs	9 794,62	2 733,00	0,00	0,00	7 061,62
63512	Taxes foncières	6 436,20	6 143,00	0,00	0,00	293,20

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
012	Charges de personnel	992 620,42	987 009,87	0,00	0,00	5 610,55
6218	Autre personnel extérieur	1 234,23	1 090,17	0,00	0,00	144,06
6331	Versement de transport	11 415,00	11 732,61	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations au FNAL	2 821,49	2 928,22	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	8 803,77	9 784,92	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts & taxes	1 693,05	1 756,85	0,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	447 906,35	457 113,10	0,00	0,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	192 000,00	186 134,21	0,00	0,00	5 865,79
64168	Autres	30 528,00	18 200,06	0,00	0,00	12 327,94
6451	Cotisations à l'URSSAF	104 000,00	117 544,79	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations caisses retraite	137 500,00	130 601,42	0,00	0,00	6 898,58
6454	Cotisations ASSEDIC	8 000,00	8 231,33	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	34 000,00	29 010,38	0,00	0,00	4 989,62
6458	Cotisations autres organismes	7 000,00	6 139,32	0,00	0,00	860,68
6475	Médecine du travail	1 718,53	2 882,49	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales	4 000,00	3 860,00	0,00	0,00	140,00
014	Atténuations de produits	112 476,00	112 476,00	0,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	112 476,00	112 476,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	97 921,19	97 357,92	0,00	0,00	563,27
6531	Indemnités élus	30 558,16	30 401,70	0,00	0,00	156,46
6533	Cotisations retraite élus	1 296,60	1 330,14	0,00	0,00	0,00
6535	Formation élus	310,00	307,00	0,00	0,00	3,00
6554	Contribution organ.regroup.	0,00	95,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	3 428,83	5 315,22	0,00	0,00	0,00
6558	Autres dépenses obligatoires	3 880,60	3 716,11	0,00	0,00	164,49
657362	CCAS	6 500,00	5 000,00	0,00	0,00	1 500,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	51 947,00	51 042,00	0,00	0,00	905,00
6588	Autres charg. div gest° courante	0,00	149,40	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	1,35	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 515 506,80	1 508 100,59	0,00	0,00	7 406,21
66	Charges financières (b)	36 500,00	35 819,08	0,00	0,00	680,92
66111	Intérêts réglés à l'échéance	36 500,00	35 819,08	0,00	0,00	680,92
67	Charges exceptionnelles (c)	20 100,00	19 800,00	0,00	0,00	300,00
6718	Autres charges exceptionne.	20 100,00	19 800,00	0,00	0,00	300,00
68	Dotations aux provisions (d)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 572 106,80	1 563 719,67	0,00	0,00	8 387,13
023	Virement à la sect° d'investis.	50 894,86	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040

(5) Dont 675 et 676

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
042	Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)	0,00	320 000,00	0,00	0,00	0,00
675	Valeur comptable immob. cédées	0,00	320 000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		50 894,86	320 000,00	0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		50 894,86	320 000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 623 001,66	1 883 719,67	0,00	0,00	0,00
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	41 000,00	61 219,14	0,00	0,00	0,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	35 000,00	50 453,15	0,00	0,00	0,00
6459	Remb. sur charges de Sécu.	6 000,00	10 765,99	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	131 629,00	157 925,64	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions dans les cimetières	15 000,00	15 168,00	0,00	0,00	0,00
70321	Droit stationnement voie publiq	629,00	920,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes	1 000,00	707,20	0,00	0,00	292,80
7062	Redev. services à car. culturel	1 000,00	1 562,20	0,00	0,00	0,00
7066	Redev. services à car. social	33 000,00	40 664,97	0,00	0,00	0,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	80 000,00	95 324,27	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. par le GFP	1 000,00	3 579,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	960 950,00	1 118 824,49	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	793 950,00	811 264,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilé	0,00	2 561,00	0,00	0,00	0,00
73223	FPIC Fonds national de péréquat°	25 000,00	23 326,00	0,00	0,00	1 674,00
7328	Autres fiscalités reversées	40 000,00	43 577,00	0,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylones électri.	23 000,00	24 280,00	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe conso finale électricité	22 000,00	42 895,42	0,00	0,00	0,00
7381	Taxe add. droits de mutation	47 000,00	80 800,07	0,00	0,00	0,00
7388	Autres taxes diverses	10 000,00	90 121,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	287 543,00	302 647,99	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	93 543,00	94 000,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dot Solidarité rurale	28 000,00	31 293,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	0,00	186,83	0,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	166 000,00	176 685,05	0,00	0,00	0,00
748	Autres attribut° et participat°	0,00	483,11	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	61 071,77	66 704,16	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	47 071,77	49 462,86	0,00	0,00	0,00
758	Prod. divers de gest° courante	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
7588	Autres prod. div gest° courante	12 000,00	17 241,30	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		1 482 193,77	1 707 321,42	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	500,00	321 155,75	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	500,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
7713	Libéralités reçues	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. gestion	0,00	5,75	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immob.	0,00	320 000,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 482 693,77	2 028 477,17	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 482 693,77	2 028 477,17	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Pour information

R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018

140 307,89

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	25 000.00	12 072,00	0,00	12 928.00
2031	Frais d'études	25 000.00	12 072,00	0,00	12 928.00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	133 754.36	104 023,76	0,00	29 730.60
2041511	GFP rat : Biens mobiliers	133 754.36	29 269,40	0,00	104 484.96
2046	Attrib. de compensation d'inv.	0.00	74 754,36	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	562 105.00	162 667,49	0,00	399 437.51
2111	Terrains nus	340 000.00	0,00	0,00	340 000.00
2113	Terrains aménagés-sauf voirie	0.00	970,02	0,00	0.00
2131	Bâtiments publics	0.00	0,00	0,00	0.00
21311	Hôtel de ville	125 500.00	43 413,64	0,00	82 086.36
21312	Bâtiments scolaires	90 000.00	93 320,85	0,00	0.00
21318	Autres bâtiments publics	2 000.00	14 173,31	0,00	0.00
2135	Instal. gén. agenc. aména. cons	4 605.00	5 304,09	0,00	0.00
2152	Installations de voirie	0.00	677,04	0,00	0.00
21534	Réseaux d'électrification	0.00	1 744,20	0,00	0.00
2158	Autres matériels & outillage	0.00	909,00	0,00	0.00
2172	Aménagement terrains	0.00	264,00	0,00	0.00
2183	Matériel de bureau et info.	0.00	425,58	0,00	0.00
2184	Mobilier	0.00	510,00	0,00	0.00
2188	Autres immo corporelles	0.00	955,76	0,00	0.00
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
2313	Immos en cours-constructions	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des dépenses d'équipement		720 859.36	278 763,25	0,00	442 096.11
10	Dotations Fonds divers Réserves	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	250.00	250,00	0,00	0.00
1311	Etat et établisst. nationaux	250.00	250,00	0,00	0.00
16	Remboursement d'emprunts	88 000.00	87 735,13	0,00	264.87
1641	Emprunts en euros	88 000.00	87 735,13	0,00	264.87
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	0.00	0,00	0,00	
Total des dépenses financières		88 250.00	87 985,13	0,00	264.87
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DEPENSES REELLES		809 109.36	366 748,38	0,00	442 360.98
040	Opérations d'ordre entre section (4)		0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (7)	25 000.00	24 894,60	0,00	105.40
2128	Autres agenc. et aménag.	832.00	831,30	0,00	0.70
21318	Autres bâtiments publics	11 368.00	11 352,00	0,00	16.00
2138	Autres constructions	12 800.00	12 711,30	0,00	88.70
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		25 000.00	24 894,60	0,00	105.40
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		834 109.36	391 642,98	0,00	442 466.38
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018		0,00			

Envoyé en préfecture le 03/03/2020

Reçu en préfecture le 03/03/2020

Affiché le

SLO

CA 2019

ID : 034-213401797-20200302-02032020D10-DE

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041=RI 041*.

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	84 289.00	52 598,27	0,00	31 690.73
1321	Etat & établ.nationaux	40 266.00	27 741,27	0,00	12 524.73
1323	Départements	32 023.00	24 857,00	0,00	7 166.00
13258	Subv des autres groupements	12 000.00	0,00	0,00	12 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	192 574.46	0,00	0,00	192 574.46
1641	Emprunts en euros	192 574.46	0,00	0,00	192 574.46
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immos reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		276 863.46	52 598,27	0,00	224 265.19
10	Dotations Fonds divers Réserves	94 000.00	77 189,51	0,00	16 810.49
10222	FCTVA	39 000.00	24 851,72	0,00	14 148.28
10226	Taxe d'aménagement	5 000.00	2 337,79	0,00	2 662.21
1068	Excédents de fonctionnement	50 000.00	50 000,00	0,00	0.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0.00	15,11	0,00	0.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
024	Produits des cessions	320 000.00	0,00	0,00	
Total des recettes financières		414 000.00	77 204,62	0,00	336 795.38
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		690 863.46	129 802,89	0,00	561 060.57
021	Virement de la section de fonct.	50 894.86	0,00	0,00	
040	Opérations d'ordre entre section (3)(4)	0.00	320 000,00	0,00	0.00
2111	Terrains nus	0.00	320 000,00	0,00	0.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		50 894.86	320 000,00	0,00	0.00
041	Opérations patrimoniales (5)	25 000.00	24 894,60	0,00	105.40
2031	Frais d'études	24 800.00	24 774,10	0,00	25.90
2033	Frais insertion	200.00	120,50	0,00	79.50
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		75 894.86	344 894,60	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		766 758.32	474 697,49	0,00	292 060.83
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018		67 351,04			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)						
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N				
								Niveau de taux	Taux actuel									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)																		
1641 Emprunts en euros (total)																		
0021392/001	DEXIA CLF	07/06/1999	07/06/1999	01/03/2002	1 674 982,94			4,87	4,87		A	P	O				A-1	
560885016	CREDIT AGRICOLE MAURIN	12/07/2000	12/07/2000	15/06/2002	82 749,24	F		5,87	5,87		A	P	O				A-1	
884889012PR	CREDIT AGRICOLE MAURIN	25/04/2003	22/05/2003	25/04/2015	185 308,12	F	EURIBOR	0,866	0,866		A	P	O				A-1	
ALR200110507	CAISSE D EPARGNE	14/03/2003	02/05/2003	25/04/2003	114 336,00	F		2,71	2,71		A	P	O				A-1	
ALR200311915	CAISSE D EPARGNE	17/10/2003	25/07/2003	25/07/2004	28 252,82	F		4,6	4,6		A	P	O				A-1	
01KMMWA019PR	CREDIT AGRICOLE MAURIN	06/06/2008	17/06/2008	31/03/2009	300 000,00	F		4,86	4,86		A	P	O				A-1	
02JZQ018PR	CREDIT AGRICOLE MAURIN	28/03/2012	20/04/2012	31/07/2012	400 000,00	F		4,63	4,63		T	P	O				A-1	
8160920	CAISSE D EPARGNE	13/04/2012	21/05/2012	25/08/2012	200 000,00	F		4,7	4,7		T	P	O				A-1	
5211615	CAISSE D EPARGNE	22/12/2017	22/12/2017	25/03/2018	250 000,00	F		1,82	1,82		T	P	O				A-1	
Total général					1 674 982,94													

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 03/03/2020

Reçu en préfecture le 03/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 034-213401797-20200302-02032020D10-DE

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2019 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
													EURIBOR
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)													
0021392001				863 909,14					87 735,13	35 819,08	0,00	0,00	
560885016	N			863 909,14	0,00	F	4,87		87 735,13	35 819,08	0,00	0,00	
884889012PR	N			-0,04	1,00	F	5,87		6 681,77	325,40	0,00	0,00	
ALR200110507	N			15 527,66	4,00	V	0,886		14 666,68	1 772,41	0,00	0,00	
ALR200311915	N			19 971,24	3,00	F	2,71		6 541,50	948,89	0,00	0,00	
01KMWAO19PR	N			27 980,59	0,00	F	4,6		2 421,86	111,33	0,00	0,00	
02JZ0018PR	N			0,00	9,00	F	4,96		15 000,00	7 290,00	0,00	0,00	
8160920	N			135 000,00	12,00	F	4,63		16 821,29	13 955,47	0,00	0,00	
5211615	N			290 840,41	12,00	F	4,7		8 384,38	7 095,86	0,00	0,00	
	N			145 704,85	18,00	F	1,82		10 653,64	4 287,16	0,00	0,00	
				228 884,43									
Total général				863 909,14					87 735,13	35 819,08	0,00	0,00	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2019 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Ecart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 03/03/2020

Reçu en préfecture le 03/03/2020

Affiché le

SLOX

ID : 034-213401797-20200302-02032020D10-DE

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits					
	% de l'encours	8				
	Montant en euros	100,00%				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros	863 909,14				
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2019 après opérations de couverture éventuelles

Envoyé en préfecture le 03/03/2020

Reçu en préfecture le 03/03/2020

Affiché le

SLOX

ID : 034-213401797-20200302-02032020D10-DE

IV - ANNEXES

IV

A2.5

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

A2.6

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

CA

2019

IV - ANNEXES

IV

A2.7

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2019 (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice		Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial		Contrat renégocié	Intérêts	Capital		

Envoyé en préfecture le 03/03/2020

Reçu en préfecture le 03/03/2020

Affiché le



ID : 034-213401797-20200302-02032020D10-DE

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.
 (2) Taux à la date de renégociation.
 (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
 (5) Nominal à la date de renégociation.
 (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 03/03/2020

Reçu en préfecture le 03/03/2020

Affiché le

SLO

CA 2019

ID : 034-213401797-20200302-02032020D10-DE

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

Envoyé en préfecture le 03/03/2020

Reçu en préfecture le 03/03/2020

Affiché le

SLO

CA 2019

ID : 034-213401797-20200302-02032020D10-DE

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 123 554,21
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 123 554,21
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 247 108,42
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 2 028 477,17
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 12,18%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

IV

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6	0	6	6	0	6
Attaché Territorial	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur principal 1° cl.	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	3	0	3	3	0	3
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,54	1,54	7,08	5,54	1	6,54
Adjoint technique	C	2,54	1,54	4,08	2,54	0	2,54
Adjoint technique ppal 2° cl	C	1	0	1	1	0	1
Adjit tech. ppal 2° cl. ét. ens.	C	2	0	2	2	0	2
RESPONSABLE TECHNIQUE	C	0	0	0	0	1	1
FILIERE SOCIALE (d)		2	0	2	2	0	2
Agent spéc. ppal 1ci écoles mat.	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE CULTURELLE (h)		1	0	1	1	0	1
Adjoint du patrimoine ppal 2° cl	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		4	0	4	4	0	4
Adjoint d'animation	C	4	0	4	4	0	4
FILIERE POLICE (j)		1	0	1	1	0	1
Brigadier	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		19,54	1,54	21,08	19,54	1	20,54

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/001/027C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12) ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 03/03/2020

Reçu en préfecture le 03/03/2020

Affiché le

ID : 034-213401797-20200302-02032020D10-DE



MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

CA

2019

IV - ANNEXES

IV

C1.1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT	
			Index (8)	Euros		Nature du contrat (5)	
Agent occupant un emploi permanent (6)							
RESPONSABLE TECHNIQUE	C	TECH		493		CDD	
Agent occupant un emploi non permanent (7)							
ANIMATEUR	C	ANIM		357		CDD	
ANIMATEURS	C	ANIM		348		CDD	
AGENT SPEC ECOLES MATERNELLES	C	S		348		CDD	
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		347		CDD	
AGENT POLYVALENT	C	TECH		347		CDD	
TOTAL GENERAL							

Envoyé en préfecture le 03/03/2020

Reçu en préfecture le 03/03/2020

Affiché le



ID : 034-213401797-20200302-02032020D10-DE

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019	C1.1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PMI : Police

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38° : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47° : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

MURVIEL LES MONTELLIER - 34 - PRINCIPAL**IV - ANNEXES****IV****DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1**

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2018 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2018 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2018 (%)
Taxe d'habitation	2 810 000,00	2,200	15,860	0,000	445 666,00	2,200
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 796 000,00	1,000	19,370	0,000	347 885,00	1,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	26 900,00	1,100	70,500	0,000	18 965,00	1,100
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
TOTAL	4 632 900,00	1,730			812 516,00	1,660

Envoyé en préfecture le 03/03/2020

Reçu en préfecture le 03/03/2020

Affiché le

SLOM
CA 2019

ID : 034-213401797-20200302-02032020D10-DE

MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Maire,
A MURVIEL LES MONTPELLIER, le 02/03/2020
Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ORDINAIRE.
A MURVIEL LES MONTPELLIER, le 02/03/2020

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 11
VOTES : Pour : 11
Contre : /
Abstention : /

Date de convocation : 25/02/2020

Alain VALETTE-VIALLARD	
Anne GIMENEZ	
Béatrice PONSICH	
Béatrice TAIONI KLOSTER	
Cécile CORCINOS	
Claudine MOYANNE	
François DEHISSI	
Françoise HASARD	
Gilles CHICAUD	
Jean Paul MASSAT	
Laurence ROUSSEAU	
Laurent MAYOUX	
Laurent MOULIN	

Envoyé en préfecture le 03/03/2020

Reçu en préfecture le 03/03/2020

Affiché le

SLO
CA 2019

ID : 034-213401797-20200302-02032020D10-DE


MURVIEL LES MONTPELLIER - 34 - PRINCIPAL

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Mylène JULIE	
Romain DELOUSTAL	
Serge BOULET	
Sylvie EMILE	
Yohann SERVIGNAT	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 03/03/2020 et de la publication le 03/03/2020.



A MURVIEL LES MONTPELLIER, le 03/03/2020